

MON LIVRET PARCOURSUP

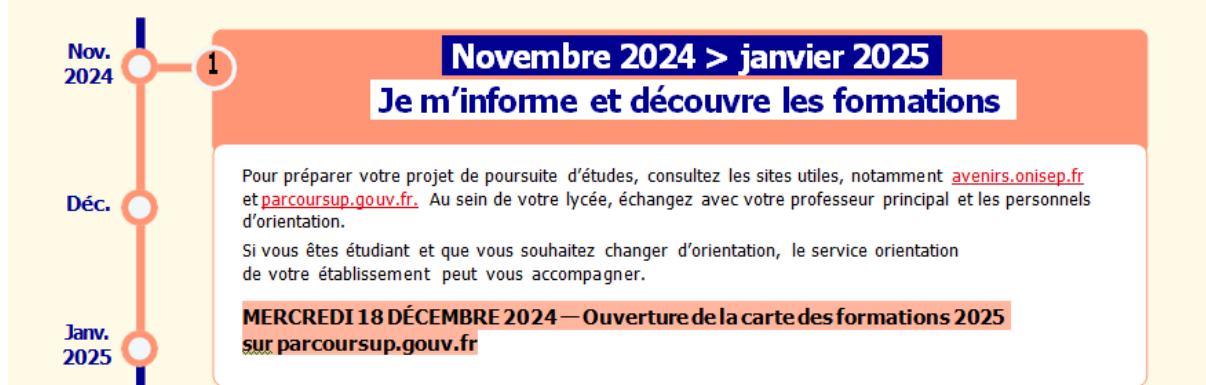


Sommaire

Calendrier Parcoursup 2024/2025	2
Comparatif des principales filières post-bac	6
Le schéma des études supérieures	7
Les règles d’or du projet motivé	8
Rédiger un projet de formation motivé	9
Le contrat d’apprentissage : cadre législatif	13
Apprentissage : rechercher un employeur	16
Préparer sa vie étudiante	17
Mémo	18

CALENDRIER PARCOURSUP 2024-2025

Parcoursup simplifie vos démarches : 1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier



1) A partir du 18 décembre : ouverture du site Parcoursup :

- ***Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.***
- ***Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2024.***
- Plus de 21000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage :
 - Des formations dites non sélectives : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
 - Des formations sélectives : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
 - Des formations en apprentissage
 - Des outils pour vous aider dans vos choix de formations
- La carte des formations de parcoursup.gouv.fr
- Des informations claires et transparentes rassemblées dans la fiche formation
- L'option de rappel des journées portes ouvertes
- Des tutos vidéos, des quiz proposés à chaque étape de la procédure
- La possibilité d'identifier des favoris pour préparer progressivement votre choix de vœux et même de comparer facilement les formations entre elles

15 janvier > 13 mars > 2 avril 2025

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

DU MERCREDI 15 JANVIER AU JEUDI 13 MARS 2025

Inscrivez-vous sur Parcoursup pour créer votre dossier candidat.

Formulez vos vœux : jusqu'à 10 vœux sans obligation de les classer par ordre de préférence.

Pour certaines formations vous pouvez également faire des sous-vœux.

Vous pouvez également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Dates à retenir :

JEUDI 13 MARS 2025 — Dernier jour pour formuler vos vœux

MERCREDI 2 AVRIL 2025 — Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

Conseil — N'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier. Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.

Rappel — Pour les formations en apprentissage, vous pouvez toujours formuler des vœux après le 2 avril 2025.

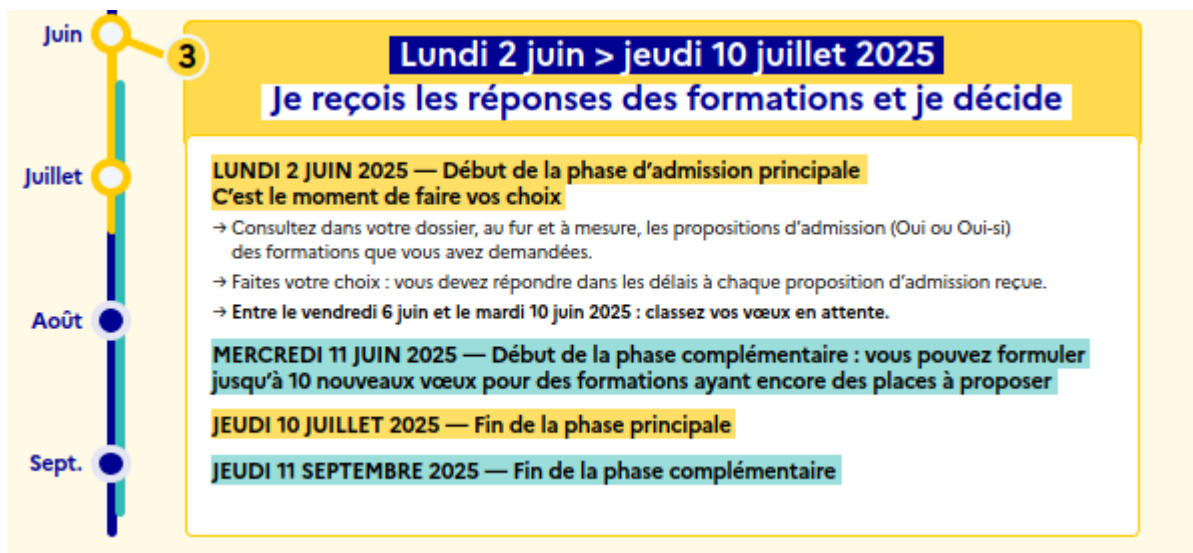
Sur parcourssup.gouv.fr, des tutos vidéos sont proposés pour me guider à chaque étape

2) Du 15 janvier au 13 mars : je m'inscris pour formuler mes vœux

- **Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.**
 - **Je formule mes vœux**
- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
Exemple : 1 vœu = 1 formation / vœu 1 BTS Professions immobilières
 - Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
Exemple : vœu 1 BTS professions immobilières / sous vœu 1 : lycée Jean Lurçat paris 13e / sous vœu2 : Lycée Maurice Ravel Paris 20e
20 sous vœux maximum et 10 sous vœux maximum par type de formation
 - Pour certaines formations, je peux faire **des vœux multiples (les vœux multiples comptent pour 1 vœu)**
Exemple : concours des écoles de commerce et d'ingénieurs, IFSI, réseau sciences po, écoles nationales vétérinaires, licences Pass ile de France
 - **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)** : une réponse pour chaque vœu formulé
 - **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
 - **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)

3) Du 14 mars au 2 avril : je finalise mon dossier avec les éléments demandés par les formations et je confirme chacun de mes vœux

- **La lettre de motivation**
- **Les pièces complémentaires demandées par certaines formations**
- **La rubrique activités et centres d'intérêts**
- **La fiche avenir renseignée par le lycée**
- **Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales...)**
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat**



4) Du 2 juin au 10 juillet : je reçois les réponses des formations et je décide :

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées
- À partir du 2 juin, je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. **Réponses possibles :**

Réponses possibles :

- **oui** : je suis admis ou admis en liste d'attente

- **oui si** : je suis admis sous condition d'aménagement de mon parcours (exemple je demande une licence en sciences mais je n'ai pas suivi 2 enseignements de spé scientifiques, l'université me propose une remise à niveau pour intégrer cette licence)

- **non** : je suis refusé

Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et qui l'intéressent davantage



Je dois répondre **obligatoirement** à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier

5) Du 6 au 10 juin : je classe mes vœux en attente

6) A partir du 11 juin : ouverture de la phase complémentaire : je peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux

7) A partir du 1er juillet, si je n'ai pas eu de réponse positive, je peux solliciter la CAES (commission d'accès à l'enseignement supérieur) :

- cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonctions des places disponibles

➤ **Je suis en terminale générale ou technologique, je postule en priorité sur :**

- les licences (dont les études de santé : PASS et LAS)
- les BUT (Bachelor universitaire de technologie)
- les grandes écoles
- les classes préparatoires aux grandes écoles
- les CPES (cycle préparatoire aux études supérieures)
- le PAREO (passeport pour réussir et s'orienter, année de remise à niveau)

➤ **Je suis en terminale professionnelle, je postule en priorité sur :**

- les BTS (brevet de technicien supérieur)
- les CS (certificats de spécialisation)
- les BUT (avec un bon dossier)
- le PAREO (passeport pour réussir et s'orienter, année de remise à niveau)

➤ **Je suis en BMA, je postule en priorité sur :**

- les DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design mention animation, événements, graphisme ...)
- les DMA (diplômes des métiers d'art mention objet ...),
- les licences en art

➤ **Pour plus d'informations sur les différentes poursuites d'études :**

- l'ENT du lycée, espace orientation
- le site parcouresup dont les live/ la messagerie contact
- le site terminales.fr
- le site avenirsonise.fr
- le site horizons21.fr
- RDV avec Madame ANDREU, PSYEN du lycée (andreu@lyceehenaff.fr)
- Le numéro vert parcouresup 0800 400 070

**Si je suis en situation de handicap
ou atteint d'un trouble de santé
invalidant**

Je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une **fiche de liaison** pour préciser mes besoins à la rentrée. Cette fiche n'est pas obligatoire et **elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier**. Après mon admission, je pourrai demander à Parcoursup de la transmettre automatiquement au référent handicap de la formation choisie.

COMPARATIF DES PRINCIPALES FILIÈRES POST-BAC

	BTS	BUT	LICENCES ET PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ	CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles)	ÉCOLES SPÉCIALISÉES ⁽¹⁾ (paramédical, social, artistique, architecture...)	ÉCOLES ⁽¹⁾ (commerce-management-ingénieur post-bac)
Durée des études	2 ans	3 ans	3 ans	2 ans –redoublement possible en 2 ^e année uniquement	2 à 6 ans selon secteur et écoles	2 à 6 ans (2 ans cycle préparatoire + 3 ans cycle ingénieur) selon les écoles
Lieux	Lycée ou CFA si BTS en apprentissage	IUT (Université) ou CFA si BUT en apprentissage	Université	Lycées publics et privés	Écoles et instituts	Écoles publiques et privées
Nombre d'étudiants	30 à 35 par classes	50 à 100 par promotion	Variable	Promotions de 30 à 40. Encadrement renforcé.	Promotions de 30 à 50	Variable selon les écoles
Découverte Professionnelle	8 à 16 semaines de stage en entreprise	22 à 26 semaines de stages en entreprise	Stages éventuellement en L2 et/ou L3. Modules de formation Projet personnel et professionnel.	Pas de stage	Enseignement pratique intégré à la formation. Professionnalisation progressive.	Stages (organisation spécifique selon les écoles)
Insertion professionnelle / poursuite d'études	Insertion professionnelle ou poursuite d'études	Insertion professionnelle ou poursuite d'études	Poursuite d'études	Poursuite d'études	Insertion professionnelle ou poursuite d'études	Insertion professionnelle ou poursuite d'études

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac.
D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.



Les règles d'or du projet de formation motivé

1

AVANT LA RÉDACTION

- Renseigne-toi au maximum sur la formation visée, pour montrer que tu as fait des recherches et que c'est un choix réfléchi.

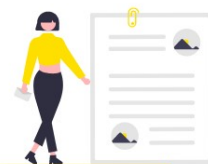
Bien lire les attendus dans la fiche de formation parcoursup



2

LE CONTENU

- Construis ta lettre de manière logique, avec un paragraphe par thématique.
- Donne des précisions sur la formation.
- Valorise tes qualités et compétences, et dans quels cadres tu as pu en faire preuve.



Ne fais pas de copié collé pour tes autres vœux : adapte le contenu à ton destinataire !

3

ET POUR FINIR...

- Pense aux formules de politesse.
- Relis-toi bien et fais-toi relire, pour éviter les fautes.
- Pense bien à confirmer tes vœux et vérifie que ton dossier est validé !



Ton projet de formation motivé peut rester anonyme : il n'est pas obligatoire d'indiquer son nom et prénom.

INSP/RE

RÉDIGE UN PROJET DE FORMATION MOTIVÉ

Pour t'aider à valoriser tes compétences et motiver ton choix de formation, tu peux compléter la trame de lettreci-dessous :

Madame, Monsieur,

Se présenter :

.....
.....
.....
.....
.....

La formation ciblée :

.....
.....
.....

Sa filière / ses spécialités / ses options au lycée et expliquer ses choix :

.....
.....
.....
.....
.....

Décrire ses goûts, ses envies :

.....
.....
.....
.....
.....

Pourquoi cette formation ?

.....
.....
.....
.....

..... *Donner des exemples de compétences développées dans le cadre de ses expériences, qui seront utiles pour la formation :*

.....
.....
.....
.....
.....

Détailler sa motivation et son projet d'orientation / d'avenir :

.....

.....

.....

.....

.....

Formule de politesse :

.....

.....

.....

EXPRESSIONS/FORMULATIONS

➤ EXPRIMER SA DEMANDE

- Je sollicite (quelqu'un ou quelque chose)

➤ EXPRIMER SA MOTIVATION (PRÉCISER CE QUI VOUS MOTIVE DANS LA FORMATION)

- Je suis fortement/très intéressé par
- Désireux de participer à
- Passionné par
- Je souhaite avec beaucoup d'intérêt intégrer/suivre les enseignements
- Mon désir, mon attrait pour
- Ce qui m'enthousiasme dans votre formation

➤ LIEN COMPÉTENCES-EXPÉRIENCES AVEC LA FORMATION VISÉE

- Au cours de mon stage/emploi/de mon activité de service civique
- Compte tenu de ma formation/mes expériences/mes compétences
- Souhaitant continuer/poursuivre dans ce domaine
- Mon expérience acquise en/dans... m'a donné une pratique certaine dans ce domaine
- Dans le cadre de ma scolarité, je me suis engagé au service des autres en réalisant... ce qui m'a donné envie de...
- Parce que je dispose d'une expérience professionnelle/associative/sportive ou artistique
- Parce que mon expérience... m'a permis d'acquérir des compétences transposables
- J'ai développé de réelles compétences
- Je possède une expérience/des compétences
- Les activités que j'ai réalisées
- J'ai intégré pendant ma scolarité un dispositif d'ouverture sociale (cordées de la réussite, parcours d'excellence) qui m'a donné envie de...

➤ MONTRER SA CONNAISSANCE DE LA FORMATION VISÉE

- Lors des journées portes ouvertes/salons, j'ai pu m'informer
- Sur votre site, vous indiquez que
- L'école... est une référence dans le domaine
- Intégrer votre école/formation sera l'occasion
- Le programme de formation/les cours/les thèmes abordés au programme
- Étudier dans votre université me permettrait
- Cette spécialisation est en lien avec
- Les cours de... et de... à l'université de... m'intéressent particulièrement parce que

➤ MOBILITÉ

- Les partenariats que votre école a mis en place à l'étranger/en (mettre les pays qui vous intéressent)
- La dimension internationale de votre école m'intéresse
- Titulaire du TOEIC/TOEFL/niveau B1, j'ai le projet de partir ...car...pour...

➤ PARLER DE SOI

- Pour ma part
- Je pense
- Personnellement
- En ce qui me concerne
- À mes yeux
- À proscrire : « Moi, je... »

➤ FORMULE DE POLITESSE EN FIN DE LETTRE

- Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma candidature
- Dans l'attente de votre réponse
- Souhaitant que ma candidature retienne votre attention
- En espérant qu'à travers cette lettre ma candidature réponde à vos attentes

VOCABULAIRE ET SYNONYMES

➤ ADJECTIFS

- **Sérieux** : réfléchi, consciencieux, soigneux, sincère, appliqué, diligent
- **Dynamique** : actif, entreprenant, énergique
- **Créatif** : innovant, inventif, ingénieux
- **Ouvert d'esprit** : curieux, sociable, ouvert
- **Concret** : tangible, réel, pratique, réaliste, appliqué, expérimental
- **Théorique** : conceptuel
- **Organisé** : prévoyant, ordonné
- **Motivé** : stimulé, enthousiaste, passionné

➤ NOMS

- **Expérience** : pratique, usage, apprentissage, fréquentation
- **Formation** : apprentissage, éducation, connaissance, savoir, bagage, culture
- **Intérêt** : attention, curiosité, passion
- **Choix** : sélection, option, préférence
- **Réputation** : notoriété, renom, renommée
- **Exemple** : modèle, idéal, preuve
- **Projet** : idée, intention, programme
- **Adaptation** : appropriation, acclimatation, accoutumance
- **Opportunité** : possibilité, circonstance, pertinence, occasion

➤ VERBES

- **Aimer** : affectionner, adorer, apprécier
- **Créer** : concevoir, écrire, inventer, imaginer, constituer
- **Organiser** : mettre en œuvre, prévoir, ordonner, gérer, planifier, régler
- **Animer** : mener, conduire, agir, promouvoir, guider, encourager, éveiller, stimuler
- **Diriger** : mener, piloter, guider, orienter, conduire
- **Décider** : choisir, fixer, régler, résoudre, arbitrer, déterminer
- **Convaincre** : persuader, prouver
- **Pratiquer** : expérimenter, appliquer, manier, recourir à, user de, cultiver, s'adonner à
- **Participer** : prendre part, aider, collaborer, faire partie de, se joindre à, coopérer, concourir
- **S'engager** : s'impliquer, adhérer, s'associer

Le contrat d'apprentissage : cadre législatif

Ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, le contrat d'apprentissage est un contrat de travail. Il permet de se former en alternance, en découvrant le monde du travail tout en préparant un diplôme reconnu par l'État.

Pour qui ?

En principe, le contrat d'apprentissage est ouvert aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Quelles conditions ?

- L'âge maximal

La limite d'âge peut être repoussée à **34 ans révolus** :

- si un **apprenti signe un nouveau contrat d'apprentissage** menant à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- si son **précédent contrat d'apprentissage a été rompu** pour des raisons indépendantes de sa volonté (cessation d'activité de l'employeur, faute de l'employeur, intervention de l'inspection de l'apprentissage) ou suite à une inaptitude physique et temporaire constatée par le médecin du travail.

Dans ces 2 cas, il ne doit pas s'écouler plus d'1 an entre les 2 contrats.

- Aucune limite d'âge

- si l'apprenti est **reconnu travailleur handicapé** ;
- s'il est un **sportif de haut niveau** ;
- si l'apprenti **envisage de créer ou reprendre une entreprise** supposant l'obtention d'un diplôme (par exemple, les dispositifs d'aide comme l'Acre, le Nacre ou le Cape).

Quelles entreprises ?

Toutes les **entreprises du secteur privé**, y compris les **associations** et les **entreprises de travail temporaire**, peuvent accueillir des jeunes en contrat d'apprentissage. L'apprentissage est aussi possible dans la **fonction publique**.

Quelle durée de contrat ?

La durée du **contrat de travail** dépend du nombre d'années pour obtenir le diplôme visé. Le contrat d'apprentissage peut être conclu pour une **durée limitée** qui varie de 6 mois à 3 ans (4 ans pour les personnes handicapées) ou en **CDI (contrat à durée indéterminée)**. Dans ce cas, le jeune effectue son apprentissage au début du contrat qui se poursuit en CDI (sauf si le contrat mentionne une période d'essai).

- Une période d'essai

Le contrat, qu'il soit en CDD ou en CDI, comprend une période d'essai pendant laquelle il peut être rompu, soit par l'employeur, soit par l'apprenti. Après cette période, l'apprenti peut prendre l'initiative de rompre le contrat, avec ou sans l'accord de l'employeur.

À noter : La rupture anticipée d'un contrat d'apprentissage fait l'objet d'un document écrit.

- **En cas d'échec à l'examen**

Le contrat peut être prolongé, d'un an maximum avec le même employeur ou un nouveau contrat peut être signé avec un autre employeur.

- **En cas de difficultés pour trouver un employeur**

Si l'apprenti ne trouve pas d'entreprise, il peut commencer sa formation en CFA **sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle**. Il a jusqu'à 3 mois après le début des cours pour signer un contrat avec un employeur, avec l'aide de son CFA.

Quel temps de travail ?

Les lois, les règles de l'entreprise et la convention collective en matière de conditions de travail s'appliquent aux apprentis comme à tout salarié ; le plus souvent la règle est de **35h par semaine** en moyenne. Le temps de formation en CFA (centre de formation d'apprentis) est compris dans le temps de travail. Certains secteurs d'activité comme l'hôtellerie, le bâtiment, les spectacles ont des dispositions spécifiques. Des protections particulières sont appliquées aux jeunes de moins de 18 ans.

- **Le rythme de l'alternance**

Le rythme de l'alternance est variable et dépend du niveau et du diplôme préparé.

Au lycée Henaff, dans le cadre du BTS géomètre topographe, le rythme est d'une semaine au lycée, une semaine en entreprise.

Quel salaire ?

Le salaire dépend de l'**âge** et de l'**année d'apprentissage**. Il ne baisse pas lorsque l'apprenti enchaîne plusieurs contrats d'apprentissage. Les **revenus ne sont pas imposables** (y compris lorsque l'apprenti est rattaché au foyer fiscal de ses parents), dans la limite du [SMIC](#) ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé). Dans certaines conditions, ceux-ci continuent à percevoir les **allocations familiales** jusqu'à ce que l'apprenti atteigne l'âge de 20 ans.

Sa Salaire mensuel minimum		16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus	26 ans et plus
1 ^{re}	1 ^{ère} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^e	2 ^{ème} année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3 ^e	3 ^{ème} année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC

Pour calculer le montant de votre rémunération, rendez-vous sur le [simulateur](#) du portail de l'alternance (Smic net au 1^{er} mai 2023 : 1 383,08 € / Smic brut au 1^{er} mai 2023 : 1 747,20 €)

Aides Financières

Les parents perçoivent les allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'apprenti, sous certaines conditions.

Comme tout jeune salarié, l'apprenti peut bénéficier d'**allocation d'aide au logement** et d'un **accès privilégié aux foyers de jeunes travailleurs**.

Une aide forfaitaire au financement du permis de conduire B d'un montant de 500€ pour les apprentis majeurs est accordée sous certaines conditions. Pour en savoir plus, consultez le site du Ministère du travail.

Quels droits et quelles obligations ?

Les **droits de l'apprenti** sont les mêmes que les salariés de l'entreprise : congés payés (5 semaines au minimum), protection maladie, maternité, accidents du travail...

L'apprenti bénéficie de 5 jours de congés payés pour préparer son examen, demande qui ne peut être refusée par l'employeur.

Les **obligations** de l'apprenti : respecter le règlement intérieur de l'entreprise, effectuer les tâches confiées par l'employeur ; en contrepartie, celui-ci rémunère le jeune et prend en charge sa formation. Sous conditions de **suivre les cours avec assiduité et se présenter aux examens**.

De son côté, l'**employeur** est tenu de désigner un **maître d'apprentissage**, chargé de suivre le jeune, de l'évaluer, et d'effectuer des bilans à chaque fin de période en entreprise.

Pour résumer, les atouts du contrat d'apprentissage

- ❖ **Acquérir une qualification reconnue,**
- ❖ **Percevoir une rémunération,**
- ❖ **Mettre très rapidement en pratique ses connaissances,**
- ❖ **Activer son CPF,**
- ❖ **Bénéficier de la gratuité de sa formation,**
- ❖ **Bénéficier d'une carte d'étudiant des métiers délivrée par le CFA**
- ❖ **Bénéficier de l'exonération de la CSG et de la CRDS sur les salaires perçus et de l'impôt sur le revenu,**
- ❖ **Bénéficier de l'aide pour obtenir son permis de conduire.**

Apprentissage : rechercher un employeur

La recherche d'un contrat d'apprentissage s'apparente à une recherche d'emploi. Plusieurs plateformes et sites internet proposent des annonces en ligne, sans compter les offres disponibles sur les sites des entreprises que vous visez. Quelques pistes pour vous aider.

Explorer les plateformes dédiées à l'alternance

- la plateforme [1jeune1solution](#)
- le site [La bonne alternance](#) pour préparer [votre recherche](#) ou [votre entretien avec un employeur](#) : La bonne alternance propose la **plateforme "Se former et travailler en alternance"** où vous pouvez rechercher une offre de contrat en apprentissage. Elle facilite ainsi la mise en relation entre les candidats et les entreprises qui recrutent.

Renseignez les champs de recherche : **métier** et **lieu** pour identifier les entreprises susceptibles de recruter des apprentis. Affinez votre recherche à l'aide des filtres : rayon et niveau d'études visé.

- le [portail de l'alternance](#) du ministère du Travail (www.alternance.emploi.gouv.fr/)

Consulter les sites de recherche d'emploi

- les sites généralistes : [Agefiph](#), [Apec](#), [Jobintree](#), [Keljob](#), [Monster](#), pôle emploi
- les sites d'emploi local : [Leboncoin](#) et [Regionsjob.com](#)
- des sites spécialisés : [Apecita](#) (agriculture), [Batiactu](#) (BTP), [les jeudis.com](#) (informatique)
- des agrégateurs d'offres : [Cadremploi](#), [Indeed](#), [Jobijoba](#), [Jobted](#).

Parcourir les offres d'entreprises et administrations

- le [Kompass](#) : annuaire des entreprises
- la [Place de l'apprentissage](#) : bourse de contrats des administrations de la fonction publique.

D'autres pistes :

- Se présenter ou poser sa candidature dans des entreprises déjà connues ou repérées dans les annuaires
- S'adresser aux chambres de métiers et de l'artisanat, aux chambres de commerce et d'industrie, aux chambres d'agriculture
- Contacter les syndicats professionnels du métier envisagé
- Se rendre dans les salons de l'apprentissage (ex : Salon studyrama de l'alternance, paris event center...)

Préparer sa vie étudiante



→ Bourse

Faites une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr

Vous pouvez calculer dès à présent vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse



→ Aide à la mobilité

Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui acceptent une proposition d'admission en dehors de leur académie de résidence.



→ Logement en résidence universitaire

Pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr

Pour toute question, je consulte la faq sur etudiant.gouv.fr



→ Santé

Vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroits sociaux.gouv.fr



Pour plus d'informations sur les démarches et aides aux étudiants consultez le guide de l'étudiant sur etudiant.gouv.fr/fr/guide-de-letudiant

MÉMO

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

ÉLÈVES DE TERMINALE

MON NUMÉRO DE DOSSIER

CALENDRIER 2025

18 DÉCEMBRE 2024

Ouverture du site Parcoursup et du moteur de recherche des formations

15 JANVIER 2025

Ouverture des inscriptions et de la formulation de mes vœux

13 MARS 2025

Date limite pour la formulation de mes vœux

2 AVRIL 2025

Date limite pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux

2 JUIN 2025

Ouverture de la phase principale d'admission

DU 6 AU 10 JUIN 2025

Classement, par ordre de préférence, de mes vœux en attente

11 JUIN 2025

Début de la phase d'admission complémentaire

PENDANT LES ÉPREUVES ÉCRITES DU BACCALAUREAT

Suspension des délais de réponse

4 JUILLET 2025

Inscription administrative

10 JUILLET 2025

Fin de la phase principale

11 SEPTEMBRE 2025

Fermeture du site Parcoursup

CONTACTS

Numéro vert Parcoursup :

0 800 400 070

Choix 1 - Conseillers

Mon orientation en ligne

Choix 2 - Conseillers Parcoursup

Choix 3 - SAIO (Service académique d'information et d'orientation)

Mon orientation en ligne :

01 77 77 12 25

Mes services étudiants :

0 806 000 278

Cnous :

09 69 39 19 19

NOTES

TO DO LIST

À PARTIR DU 18 DÉCEMBRE 2024

- ☐ Consulter les fiches des formations qui m'intéressent et faire une liste de favoris pour les retrouver en janvier
- ☐ Prendre connaissance du calendrier et du fonctionnement de la plateforme

À PARTIR DU 15 JANVIER 2025

- ☐ Préparer mon INE, communiqué par le lycée
- ☐ Créer mon dossier Parcoursup
- ☐ Participer aux journées portes ouvertes des établissements et décider de mes choix de formation

AVANT LE 13 MARS 2025

- ☐ Ajouter les formations à ma liste de vœux

AVANT LE 2 AVRIL 2025

- ☐ Vérifier que mes bulletins scolaires et ma fiche Avenir sont remontés par mon lycée
- ☐ Compléter les rubriques dédiées : « Besoins spécifiques », « Activités et centres d'intérêt » et « Mes préférences et autres projets »
- ☐ Ajouter mes lettres de motivation et les pièces complémentaires (si demandées)
- ☐ Confirmer mes vœux

AVANT LE 2 JUIN 2025

- ☐ M'informer sur la phase d'admission
- ☐ Faire ma demande de bourse et de logement au Crous

À PARTIR DU 2 JUIN 2025

- ☐ Répondre aux propositions d'admission que j'ai reçues
- ☐ Participer à la phase complémentaire à partir du 11 juin (si besoin)
- ☐ Réfléchir au maintien de mes vœux en attente

EN JUILLET 2024

- ☐ Renoncer aux vœux qui ne m'intéressent plus
- ☐ Télécharger mon attestation d'admission dans la formation acceptée définitivement et m'inscrire